DÉCISION

Décision concernant un avenant n ° 1 de prorogation par rapport à une convention d'occupation de locaux du domaine public avec le Groupement d'Employeurs pour l'insertion et la Qualification de la Haute-Vienne-Construction (GEIQ 87 - Construction)

1 DOCUMENT - *Publié le 19 Août 2022*

DEC_ECO_23148_OCCUPATION_LOCAUX_ESTER_GEIQ87_CONSTRUCTION_AVENANT_1.pdf
(.pdf, 102,9 Ko)

TÉLÉCHARGER